



*Envoyé par mail*

A Mesdames et Messieurs

- les Bourgmestres et Secrétaires communaux.ales
- les Président.e.s de CPAS et les Secrétaires généraux.ales
- les responsables des Associations Chapitre XII non hospitalières et du Mont de Piété
- les responsables de la Faïtière IRIS et de ses hôpitaux
- les responsables des intercommunales Vivaqua, Société Coopérative Intercommunale de Crémation, Brutélé/VOO et Brulabo

Bruxelles, le 10 mai 2022

Mesdames,  
Messieurs,

**Concerne : dépôt d'un préavis d'actions et de grève – journée d'actions et de grève nationale pour la défense du service public en date du mardi 31 mai 2022**

Il nous revient de vous informer que le Front Commun Syndical CGSP – CSC-SP – SLFP dépose un préavis pour couvrir tout travailleur qui dépend de votre autorité et qui souhaite participer à la journée d'actions et de grève nationale du 31 mai 2022 pour la défense de notre service public.

En effet, ce jour-là, les organisations syndicales en front commun organiseront diverses actions de sensibilisation ayant pour thèmes :

- ✓ l'augmentation du pouvoir d'achat
- ✓ l'investissement dans le service public et dans des emplois de qualité
- ✓ l'amélioration du dialogue social et garantie des libertés syndicales
- ✓ le renforcement des systèmes de pension au sein du service public

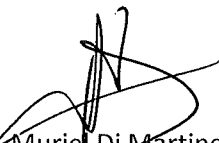
Ces deux dernières années, une fois de plus, le service public qualifié d'essentiel a assuré des missions de qualité pour tous les citoyens, et en particulier pour les plus démunis.

Force est de constater que les gouvernements tant fédéral que régionaux n'ont pas valorisé les travailleurs du service public à la mesure de leur dévouement quotidien dans des périodes particulièrement difficiles.

Les thèmes évoqués ci-dessus sont hélas toujours d'actualité. La crise énergétique et l'augmentation incessante du coût de la vie ne sont pas compensées par l'indexation automatique des salaires, qui intervient toujours a posteriori. La statutarisation est devenue dans de nombreuses administrations l'exception plutôt que la règle. Le régime de pension des statutaires est menacé alors qu'il devrait être renforcé en tenant compte notamment de la pénibilité, les contractuels de nos services publics n'en bénéficient pas et le deuxième pilier reste un leurre. Les libertés syndicales sont trop souvent remises en question, voire contestées mettant ainsi en péril le contre-pouvoir des travailleurs.

Autant de raisons qui nous amènent aujourd'hui à déposer ce préavis d'action et de grève pour le 31 mai. Ce préavis s'inscrit dans un mouvement d'actions nationales soutenu par le front commun syndical et couvre tout le personnel qui relève de votre administration.

Pour le front commun syndical,



Muriel Di Martinelli  
Secrétaire fédérale  
CGSP

Benoît Lambotte  
Secrétaire régional  
CSC-SP

Brigitte Collin  
Présidente ALR-Bruxelles  
SLFP

Copie à :

- M. R. VERVOORT, Ministre-Président
- M. B. CLERFAYT, Ministre en charge de la Fonction publique
- M. A. MARON, Ministre en charge de la Santé